

Annexe 2 - Grille des disciplines/spécialités susceptibles de figurer dans l'arrêté ministériel de reconnaissance de haut niveau après application des critères

Fédération	Disciplines sportives	Spécialité (si nécessaire, n'apparaissant sur l'arrêté)	Dénomination internationale	Critère RHN n° 1 (JOP)	Critère RHN n° 2 (30 pays au CM)	Critère RHN n° 3 (15 pays CM/FRA TOP 4)	Cas particulier
EXEMPLE FF Triathlon et disciplines enchaînées	Duathlon : courtes distances					x	
	Triathlon longues distances					x	
	Triathlon formats olympiques			x			
	Para-triathlon			x			
FF XXXXXXXX							